

Janvier  
2016

L'appel à la grève du 26 janvier est une opération de diversion orchestrée par des organisations syndicales qui cherchent à faire oublier qu'elles n'ont pas voulu soutenir l'accord « Parcours professionnel, carrières et rémunérations » (PPCR) de revalorisation des carrières dans la Fonction publique.

**La CFDT refuse de s'y associer** et de lancer les personnels dans une action où ils ont tout à perdre et rien à gagner !

### QU'EST-CE QUE L'ACCORD PPCR ?

Un accord soutenu par la CFDT, la FSU, l'Unsa, la CFTC, la CGC et la FA-FP, et validé par le Premier ministre malgré l'opposition de la CGT, de FO et de Solidaires.

Un accord qui conforte le statut de la Fonction publique contre les attaques dont il fait régulièrement l'objet.

Un accord qui apporte deux milliards d'euros de plus pour les rémunérations des fonctionnaires dès sa mise en œuvre et 5 milliards d'ici à 2020.

Un accord qui impose des déroulements de carrières plus équitables, qui assure un droit à la promotion pour tous les agents.

Un accord qui améliore des débuts de carrières pour rendre nos métiers plus attractifs partout sur le territoire.

Un accord qui transforme des primes en point d'indice, pour revaloriser les retraites sans perte de pouvoir d'achat pour les agents.

Un accord qui instaure un rendez-vous salarial annuel, et qui doit permettre d'obtenir le dégel du point d'indice dès février 2016.

Nos coordonnées :

Il est temps  
de mettre  
en place  
un plan  
de relance  
économique  
...



On va  
investir dans  
une demande  
d'augmentation  
de salaire !



## QUELQUES EXEMPLES D'ACQUIS DE LA NÉGOCIATION :

- Fusion et reclassement des grilles C1 et C2 qui permettront une revalorisation progressive de 27€ net mensuel au 1er échelon et 122€ net mensuel pour le 12ème échelon en 2020 (hors augmentation du point d'indice en février 2016) ;
- l'amélioration du déroulement de carrière qui assurera à tout agent la possibilité d'accéder à l'équivalent du principalat ;
- La revalorisation des grilles et l'intégration des primes, c'est-à-dire à terme une revalorisation de toutes les pensions.
- 2018 le passage des travailleurs sociaux (Assistants sociaux, EJE, ...) en catégorie A ;

Voilà ce que les syndicats CFDT, Unsa, FSU, CFTC et CFE-CGC ont obtenu, entre autre, pour les personnels en prenant leurs responsabilités et en soutenant l'accord. Ceux qui appellent à la grève le 26 janvier 2016 n'offrent aucune autre perspective sérieuse que de faire grève .

## ALORS, POURQUOI CET APPEL À LA GRÈVE ?

- CGT, FO et Solidaires, non-signataires de l'accord PPCR, appellent à la grève pour des revendications déjà obtenues par les signataires de l'accord ! Pourquoi alors n'ont-ils pas signé ?
- pour le gel du point d'indice ? Si nous n'avions pas signé, il n'y aurait aucune négociation du point d'indice début février 2016 !!!

Faire grève aujourd'hui pour des avancées déjà obtenues et actées dans des accords signés et dont le calendrier est connu, est irresponsable.

La CFDT n'appelle pas les agents à la grève. Elle ne veut pas leur faire perdre une journée de salaire, et donc faire un cadeau de plusieurs millions d'euros à l'État ou à nos Collectivités.

La CFDT continuera d'agir et de prendre ses responsabilités, au moyen de la négociation quand c'est possible, par l'action quand il le faut, mais toujours dans l'intérêt des personnels.